

There are no translations available !

1. Préambule

CITOTEL, dont le siège social est sis 60, rue Claude Bernard 75005 Paris, met en place un programme de fidélisation des clients dans tous les hôtels CITOTEL participant à l'opération. Le programme de fidélisation consiste en la création d'une carte de fidélité (ci-après désignée par « la Carte »), permettant principalement à son titulaire (ci-après désigné par « le Titulaire ») de cumuler des points donnant droit à des cadeaux.

2. Conditions d'obtention et modalités d'obtention d'utilisation de la Carte

2.1. La Carte est réservée à toute personne de plus de 12 ans. Elle est remise gratuitement dans les hôtels Citôtel Welcome Club participant à l'opération sur simple demande.

2.2. Pour pouvoir être utilisée, la Carte doit être préalablement activée sur l'espace dédié à la Carte sur le site internet fidelite.citotel.com. Il suffit d'entrer le numéro d'identification personnel figurant sur la Carte et de compléter les champs obligatoires. Pour les Titulaires auxquels la Carte a été remise lors d'un séjour, les points cumulés sur le séjour pourront être comptabilisés sur le compte de la Carte à condition d'activer celle-ci. La Carte peut alors être utilisée, quel que soit le tarif applicable et le mode de paiement.

2.3. La Carte est nominative, personnelle et incessible. Une pièce d'identité pourra être demandée au Titulaire lors de son utilisation. Le Titulaire est garant de l'exactitude des informations fournies et sera seul responsable de toutes les indications erronées, incomplètes ou obsolètes. La Carte n'est en aucun cas une carte de paiement.

3. Avantages de la Carte

3.1. Conditions d'utilisation.

La Carte est valable dans tous les hôtels du réseau CITOTEL participant à l'opération. L'utilisation de la Carte n'est pas cumulable avec d'autres avantages (une gratuité par séjour) et les réservations effectuées par les sites Internet d'intermédiaires commissionnés.

3.2. Avantages obtenus lors d'un séjour dans un hôtel Citôtel Welcome Club.

Le Titulaire devra, en fin de séjour, présenter la Carte pour enregistrer son passage. Chaque nuitée passée équivaut à 1 point. **Chaque point est valable deux ans. Au-delà de deux ans, le point est perdu et ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation**

. 1 point acquis le 5 octobre 2010 par exemple est valable jusqu'au 4 octobre 2012 inclus. Le cumul des points peut être consulté sur le site fidelite.citotel.com, sur l'espace « Mon Compte », étant précisé qu'un délai de carence pourra survenir entre l'obtention du point et son enregistrement sur l'espace susvisé. Pour toute réclamation relative au cumul des points, le Titulaire peut contacter CITOTEL par le biais de la rubrique « Nous contacter » du site internet, étant précisé qu'aucun point ne peut être attribué rétroactivement en cas d'omission de présentation de la Carte par le Titulaire. Les points obtenus n'ont pas de valeur marchande ou patrimoniale et sont intransmissibles. Toute vente ou échange de points est en conséquence interdite. Tout point échangé, transféré, cédé ou vendu, sera annulé par CITOTEL sans préjudice des stipulations de l'article 4 ci-après.

4. Durée / Résiliation

L'adhésion au programme de fidélité est à durée indéterminée.

Tout manquement par le Titulaire aux présentes conditions générales, toute utilisation abusive ou frauduleuse de la Carte par celui-ci ou par tout tiers agissant pour son compte ou tout comportement du Titulaire générateur de perturbations, entraînera de plein droit la résiliation de l'adhésion du Titulaire, la désactivation de sa Carte ainsi que l'annulation de ses points, sans qu'il puisse en demander la conversion en cadeaux.

5. Modification des données enregistrées du Titulaire

En cas de changement d'adresse email, les nouvelles coordonnées du Titulaire devront être modifiées par ses soins, dans la rubrique « mon compte » de l'espace dédié au programme de fidélité sur le site fidelite.citotel.com.

6. Défectuosité, perte ou vol de la Carte

En cas de défectuosité, perte ou vol de la Carte, le Titulaire pourra procéder à son remplacement en se procurant une nouvelle Carte dans un hôtel Citôtel Welcome Club participant. Il devra alors activer sa nouvelle carte sur Internet. Il lui suffira d'accéder au formulaire « Carte perdue ou défectueuse » dans la rubrique « Mon compte » et de saisir le numéro de sa nouvelle Carte. L'ancienne Carte sera alors désactivée et les points cumulés resteront acquis et seront transférés automatiquement sur la nouvelle Carte.

7. Informatique et libertés

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Titulaire est informé que les informations collectées lors de son inscription sur l'espace dédié à la Carte sur le site fidelite.citotel.com sont nécessaires à l'activation et à l'utilisation de la Carte. Les informations ainsi recueillies ainsi que celles collectées ultérieurement au travers de l'utilisation de la Carte feront l'objet de traitements automatisés par CITOTEL. CITOTEL pourra adresser ces informations à ses partenaires et leur transmettre l'adresse électronique du Titulaire à des fins de prospection commerciale si celui-ci y a consenti lors de l'activation de la Carte ou postérieurement sur l'espace « Mon Compte » du site fidelite.citotel.com. Le responsable du traitement des données à caractère personnel pour la gestion du programme de fidélisation est CITOTEL. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi dite Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, le Titulaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données le concernant. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé en ligne dans la rubrique « mon compte » de l'espace dédié au programme de fidélité. Le droit d'opposition et de suppression peut s'exercer uniquement par email envoyé à CITOTEL, à la rubrique « Nous contacter » de l'espace dédié au programme de fidélité du fidelite.citotel.com.

8. Modification, suspension, suppression du programme de fidélité

Le présent programme de fidélité pourra être suspendu, modifié ou supprimé, en tout ou partie, à tout moment, à l'initiative de CITOTEL. Les Titulaires en seront informés par la réception d'un email (sous réserve que l'adresse email communiquée par le Titulaire soit toujours valide). Aucune modification, suspension ou suppression du programme de fidélité n'ouvrira droit à indemnisation du Titulaire. Si, au jour de l'arrêt du programme, le cumul des points du Titulaire seront définitivement perdus.

9. Evolution ou modification des conditions générales

Les présentes conditions générales sont susceptibles d'évolutions et/ou de modifications à tout moment et sans préavis de la part de CITOTEL. Pour prendre connaissance des éventuels changements, il convient de les consulter sur le site fidelite.citotel.com.

10. Acceptation des présentes conditions générales

Le Titulaire reconnaît avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions générales d'adhésion à la Carte.